



Parti Bourgeois-  
Démocratique Suisse

## FACTSHEET:

### Le PBD soutient sans conditions le tournant énergétique

Le PBD a été le premier parti bourgeois à exiger la sortie coordonnée du nucléaire. La responsabilité écologique n'est pas seulement un devoir envers les générations futures, mais offre également d'importantes opportunités économiques ayant un potentiel d'innovation au-dessus de la moyenne. C'est pourquoi le PBD s'engage activement pour une sortie coordonnée du nucléaire et pour un encouragement conséquent des ressources renouvelables et des innovations technologiques. Par sortie coordonnée du nucléaire, le PBD entend en particulier la garantie de la sécurité d'approvisionnement ainsi que la protection des investissements déjà consentis.

- **Le PBD dit OUI à la stratégie énergétique 2050 et donne des signaux déterminants**

Le PBD soutient la stratégie énergétique 2050. Il ne se contente pas d'exiger l'efficacité énergétique dans le secteur de l'électricité, mais pour toutes les autres sources d'énergie. La garantie du futur approvisionnement en énergie de la Suisse exige une approche globale devant inclure dans une même mesure toutes les sources d'énergie. Dans cet esprit, le PBD s'engage dans le domaine du stockage et soutient les stations de pompage-turbinage planifiées. De manière générale, le PBD demande une accélération de la procédure d'autorisation. Les règlements proposés pour accélérer la procédure dans le secteur du droit de l'électricité doivent certes être salués, mais ne suffisent pas pour réaliser dans les temps les lignes nécessaires. Lors du débat sur [la stratégie énergétique](#) au Conseil national dans le cadre de la session d'hiver, le PBD a pu donner des signaux déterminants. Suite aux débats du Conseil des Etats lors de la session d'automne 2015, il est, à l'entière satisfaction du PBD incontestable que l'on va renoncer à de nouvelles centrales nucléaires. La limitation dans le temps de la RPC au moyen d'une limitation de la durée de validité des actes est aussi très importante aux yeux du PBD, de même que la promotion de la grande hydraulique. Par contre, le Conseil des Etats n'a voulu ni d'un concept d'exploitation de longue durée des centrales nucléaires, ni d'un système de bonus-malus incitant les centrales électriques à économiser le courant. Système qui aurait été une notable contribution à un tournant énergétique réussi et pratique a ainsi été réalisée. De plus une pesée des intérêts, a permis d'accorder la même importance aux énergies renouvelables et aux intérêts nationaux de la protection du paysage. Ainsi les projets planifiés pourront être mis en œuvre.

- **Le PBD dit OUI à l'encouragement de la grande hydraulique**

Les mesures d'encouragement de l'énergie hydraulique planifiées en rapport avec la stratégie énergétique 2050 vont dans la bonne direction. Mais le PBD considère depuis le début que leur effet est trop faible pour atteindre l'objectif de développement. Si on veut effectivement atteindre cet objectif, des mesures allant plus loin doivent être mises en œuvre (Accélération des procédures d'autorisation par limitation des droits de recours et d'opposition, accès plus difficile au Tribunal fédéral etc.). Le PBD a déposé avec succès plusieurs [interventions](#) en faveur de l'encouragement de l'énergie hydraulique.

Le Conseil des Etats veut soutenir les centrales hydrauliques existantes et favoriser la construction de nouvelles usines. Lors de la session d'hiver 2014, le PBD est parvenu au Conseil national à faire déclarer d'intérêt national les ouvrages de la grande hydraulique et d'autres énergies renouvelables et de les mettre au même niveau que la protection du paysage. Les projets visant à remplacer l'électricité d'origine nucléaire peuvent ainsi être menés rapidement.

- **Le PBD dit OUI à une redevance incitative sur l'énergie**

Parti Bourgeois-Démocratique Suisse

CP 119, 3000 Bern 6

Tél. +41 (0)31 352 14 82, Fax +41 (0)31 350 40 19

mail@bdp.info, www.bdp.info

Pour le PBD, passer du système d'encouragement au système d'incitation est la voie juste et urgente. Il s'est déjà prononcé en automne 2012 en faveur d'un système d'incitation dans le domaine de l'énergie, car les mécanismes de pilotage, contrairement aux subventions, sont libéraux et conformes à l'économie de marché. Les objectifs de la stratégie énergétique 2050 ne peuvent être atteints sur le long terme et économiquement parlant qu'avec un système d'incitation. Dans le meilleur des cas, des répercussions économiques positives en résulteront. Pour le PBD il est important que le système incitatif en matière d'énergie puisse être mis en œuvre par étapes dès 2020, sans incidences sur le budget et si possible sur la quote-part fiscale. Il est important de prévoir des mesures compensatoires pour les entreprises gourmandes en énergie. De plus il faut tenir compte des régions périphériques. C'est pour cette raison aussi que le PBD a pris la direction de la campagne contre l'initiative remplacer la [TVA par une taxe sur l'énergie](#). Le PBD veut un système d'incitation énergétique efficace et non une taxe sur l'énergie inutile, coûteuse et injuste qui pèse sur les PME, les régions périphériques et la classe moyenne et qui augmentera encore les impôts dès l'entrée en vigueur de l'effet incitatif.

Etat au 05.10. 2015